

III.

IL ÉCRIT A SIMPSON, PUIS SE LIVRE A LUI COMME PRISONNIER.

Mr. Girouard écrivit donc au lieutenant-col. John Simpson, (1) qu'il connaissait au Côteau-Landing, une lettre, en ces termes :

“D'après ce que j'ai entendu dire, (car il y a longtemps que je n'ai pas vu de journaux), il paraît qu'une proclamation du gouverneur m'a mis au nombre des proscrits. Quoique ma conscience ne me reproche rien, ni dans ma conduite, comme représentant du peuple, ni comme simple sujet Britannique, j'ai dû, néanmoins, me soustraire aux poursuites de ceux qui ont parcouru mon comté, en y répandant la désolation et le pillage. Je ne suis pas en faute et je suis prêt à partager le sort de ceux de mes amis qui ont suivi honorablement la même ligne de conduite que la mienne ; mais je ne veux pas devenir la victime, ni le jouet de ceux qu'une indigne récompense engagerait à commettre le crime. Je n'ai aucune objection à me confier et à me livrer entre les mains d'un homme généreux et que j'ai toujours connu pour être honorable dans sa conduite. La retraite que j'ai choisie est sûre et je ne la quitterai que pour aller chez vous et pour me mettre sous votre protection. Je n'ai pas besoin de garde ; ma parole d'honneur vous suffit, et la démarche que je fais, vous est un garant de mes motifs et de mes intentions.

Le porteur est un pauvre homme, mais il a des sentiments bien au-dessus de son état ; lui seul connaît ma retraite, et il ignore encore mon nom. Vous pouvez lui confier votre réponse et vos ordres.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble serviteur.

J. SIMPSON, ECR
Côteau du Lac.

}

J. J. GIROUARD.

(1) Décédé en 1873 à l'âge de 85 ans ; il était percepteur de douane au Côteau-Landing et père de W. B. Simpson, qui lui a succédé et a été nommé collecteur de douanes à Montréal où il est décédé, et où sa veuve réside en 1892.